

D'un «jour de fête» à la révolution ?

Avec la « révolution industrielle » et la mise en place du capitalisme dans les sociétés occidentales, les ouvriers étaient contraints de travailler 10, 12, 15 heures par jour dans les fabriques pour gagner à peine de quoi manger.

Limiter la journée de travail, c'était permettre à tous ceux qui le désiraient de s'instruire, de comprendre leur vie, d'échapper à la vie de machine qu'on voulait leur imposer, pour devenir des acteurs sociaux à part entière, aptes à faire évoluer leur avenir dans le sens qui leur semblait bon. Cette revendication n'était donc pas une fin en soi, mais une condition nécessaire pour les aspirations révolutionnaires.

C'est dans ce sens que manifestèrent les travailleurs états-uniens, le 1er mai 1886, avec comme revendication les huit heures de travail journalier. A Chicago, la mobilisation fut très importante. Des « lock out » ripostèrent face aux manifestations. Le 4 mai, à la fin d'un meeting appelé par des anarchistes et réunissant 15 000 personnes, la police tira sur la foule ; une bombe, lancée en fait par un flic, avait éclaté dans les rangs des forces de l'« ordre ». Ce qui entraîna de nombreuses arrestations, 8 anarchistes furent condamnés à la pendaison ; la veille de l'exécution, Lingg se suicida pour sauver la vie de ses compagnons, ce qui n'empêcha pas l'exécution de 4 d'entre eux : Parsons, Spies, Engel, et Fischer. Schwab et Fielden avaient vu leur peine commuée au bagne à perpétuité, et Neebe à 15 ans de prison. Leur seule culpabilité fut de s'être battus pour la vérité et la liberté. En 1893, tous les passe-droits et infamies du procès furent dénoncés et il fut démontré que le verdict avait été rendu par ordre. En conséquence les 3 condamnés furent relaxés et les 5 suppliciés furent réhabilités publiquement.

Deux ans après cette exécution, en 1889, deux congrès internationaux se réunirent à Paris et le 1er mai devint une journée internationale de grève dont le but principal fut d'obtenir la journée de huit heures.

La « fête du travail » commençait... Le 1er mai 1891 à Fourmies (dans le Nord de la France), le 145^e régiment tirait sur les grévistes tuant 9 personnes et faisant au moins 35 blessés... Ce n'est qu'en 1941 que le 1er mai cessa d'être un jour de lutte pour devenir un jour férié, comme « Fête du travail et de la concorde sociale » instituée par... le gouvernement de Pétain.

À nos dirigeants !

Vous êtes tranquilisés, car votre avis est plus important que le nôtre ? Rassurés, parce qu'on vous laisse décider ?

Seulement, savez-vous que des « gens » n'ont plus de travail pour vivre et se sentir dignes, qu'ils rognent sur leur loisir pour simplement avoir de quoi nourrir leur famille ? Sans compter que nombreux sont encore celles et ceux qui, trop jeunes, n'ont pas eu d'autre choix que de trimer pour survivre. Aussi, bien sûr que nous ne sommes pas tous des intellos ou de beaux parleurs ; loin s'en faut.

Mais, en revanche, nous savons tous travailler et aimer, produire et créer, apprendre et transmettre. Et malgré le mépris que vous nous témoignez, vous êtes bien obligés d'admettre que sans nous, vous n'êtes plus grand chose !

NOUS SOMMES LES TRAVAILLEUSES - NOUS SOMMES LES TRAVAILLEURS

C'est nous qui plantons, fabriquons, réparons et livrons, soignons et éduquons... C'est encore nous qui tombons en première ligne de vos sales guerres impérialistes. Et vous, pendant ce temps, seule compte la capitalisation de vos privilèges. Nous, « sans dents » - mais prêts à mordre ! -, ne sommes pas dupes. Comment osez-vous appeler « souveraineté du peuple » cette mascarade ?

Nous savons bien que ce sont les rupins qui font les lois. À quoi sert de voter puisque nos plaintes ne sont pas entendues ? L'unique « droit » qui nous est accordé est celui de s'écraser, « droit » que vous faites valoir à grands coups de matraque, de grenades et de flash-balls. C'est pourquoi notre bulletin de vote est - et restera - un pavé !

Notre liberté doit s'exercer : au bureau, à l'atelier, au champ, dans la rue, dans une forêt du Tarn... Jamais plus nous ne reviendrons aux urnes où vous enterrez nos illusions ! Et puis, si vous croyez vous en tirer grâce à vos partis NAZionalistes haineux et corrompus vous vous mettez le doigt dans l'œil. Rien désormais ne pourra plus vous protéger ! Vous constaterez que la situation n'est plus tenable. Vous ne perdez rien pour attendre !

Et ne nous dites pas d'aller voir ailleurs ! Nous savons que partout dans ce monde financiarisé votre caste réalise toujours de plus gros bénéfices. La camelote se ressemble, seul l'emballage change !

L'État et le capitalisme nous tuent sans pitié. Notre environnement se meurt et l'avenir se bouche. Les sommations d'usages ne sont plus respectées. Voilà pourquoi nous optons pour un projet de société radicalement autre. Nous en avons plus que marre de grappiller vos miettes et de recevoir des ordres ! Notre union est fondée sur la volonté commune de participer à l'autogestion de notre société. Nous visons l'émancipation des rapports sociaux, la coopération égalitaire et libertaire du travail basée sur les capacités physiques, intellectuelles et les goûts de chaque individu(e). Notre exigence économique respecte le vivant tout en répondant aux besoins de chacun(e).

Terminons-en avec l'exploitation de l'Homme par l'Homme !

Nous les seuls producteurs de richesse, NOUS les travailleuses et les travailleurs, que ce soit en France comme partout ailleurs sur la planète, avons les mêmes intérêts. Ne nous laissons pas bernier par les réactions nationalistes et les replis communautaristes. Réhabilitons sans plus tarder la lutte de classe sans frontières !

Vive la révolution sociale ! Vive les communes libres !

syndicat intercorporatif de Montpellier

Le Syndicat Intercorporatif de Montpellier, adhérent à la Confédération Nationale du Travail, est une organisation révolutionnaire anarchosyndicaliste. Son but est la mise en place du communisme anarchiste. Ses moyens sont l'action directe syndicale, la grève, le boycott, le sabotage du bénéfice patronale...

Pour nous contacter et recevoir deux exemplaires gratuits de notre presse :

Syndicat Intercorporatif de Montpellier CNT-AIT - BP 41176 - 34009 Montpellier cedex 1 - contact@cnt-ait-montpellier.org

<http://www.cnt-ait-montpellier.org/> - Confédération Nationale du Travail - <http://www.cnt-ait-fr.org/>

✂

Nom :
Prénom :
Adresse :

01/05/2015